

La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique

La France de la Révolution française à la Ve République : Devoir

Présenter puis analyser le tableau.

8.5/10

L'abolition de l'esclavage de 1848

La peinture est réalisée en 1849 et représente un événement « ayant eu lieu » le 27 Avril 1848 qui n'est autre que l'abolition de l'esclavage dans les colonies Françaises.

Le 27 Avril 1848, le gouvernement provisoire de la Seconde République (soit quelques mois après la Révolution de Février 1848 qui met fin à la Monarchie Parlementaire) abolit l'esclavage dans les colonies françaises américaines. Victor Schœlcher (1804-1893), sous-secrétaire d'État à la Marine en 1848, choqué par les horreurs du système esclavagiste, a consacré sa vie à la lutte pour l'émancipation. La République lui offre donc l'occasion de rendre effective et immédiate la liberté de tous les esclaves des colonies et des possessions françaises. Ce ne sont pas moins de 250 000 esclaves qui retrouvent leur liberté.

Une description de gauche à droite. Le tableau se découpe en trois parties :

- La première partie est composée des premiers personnages représentés : des mousses, marins, débarquant sur l'île en provenance de la métropole apportant avec eux le député et la nouvelle. L'un d'eux tient un drapeau français (tricolore). Le dernier d'entre eux (vers la droite) est sûrement un officier (tenue plus habillée).

- **Les marins** du premier-tiers gauche de la toile représentent la Seconde République, et plus précisément l'armée Française. Ces marins portent l'uniforme, leur commandant est clairement un haut gradé. Leur rôle en plus de faire parvenir le député sur l'île est également de conforter la présence française et protéger les intérêts français. Ils sont à la fois les garants de la liberté des anciens esclaves, mais également de la sécurité des propriétaires des plantations. Second personnage incarnant la République : **le député**. Ce dernier est reconnaissable à sa tenue (chapeau haut de forme) mais également au papier qu'il porte à la main : le décret d'abolition de l'esclavage proclamé le 27 avril 1848 par la Seconde République. Il est l'incarnation du régime politique qui vient de prendre le pouvoir. Elu par les citoyens (hommes), il apporte sur l'île une décision. Il ne s'agit pas de Victor Shoelcher, député et secrétaire d'État à la Marine et aux Colonies du gouvernement provisoire, mais, comme le peintre représente à la fois une île et toutes les îles (il n'y a aucun marqueur topographique nous permettant de distinguer cette île d'une autre), il pourrait s'agir de n'importe quel député se rendant dans n'importe quelle colonie. Ce dernier se dresse sur une estrade, donnant à la scène une solennité toute républicaine à l'événement. a ces côtés, nous distinguons très bien le drapeau tricolore.

- A leurs pieds, sur les marches de l'estrade, une esclave avec son enfant, assise et serrant sa progéniture contre elle.

- La partie centrale est composée exclusivement d'esclaves (tout du moins au premier abord). Le premier groupe est littéralement à genoux devant le député. Constitué d'esclaves féminines à moitié nues, l'une d'entre elle à ses deux bras tendus vers le ciel en guise de remerciement pour la nouvelle. Puis viennent les deux personnages principaux du tableau. On retrouve deux esclaves, un homme et une femme, tous deux debout, à moitié habillés (comme tous les esclaves ou presque du tableau). Alors que la femme enlace l'homme, ce dernier brandit au ciel des chaînes qu'il semble avoir brisées. Allégorie parfaite de la liberté qu'il recouvre grâce au décret. Preuve s'il en faut de leur importance, leur taille. Ils sont les personnages les plus grands (

peut-être trop). A leurs pieds se tient un personnage qui semble rampé. Son habit le distingue des autres esclaves, mais il n'est pas libre pour autant, il est sûrement en charge d'une plantation ou de la raffinerie pour son maître. Seul personnage représenté qui n'est pas esclave, à l'arrière-plan se situe un marin (reconnaissable à son habit), tenant dans ses bras un enfant noir.

- Pour finir ce descriptif, nous finirons par les personnages du tiers gauche. Il s'agit de la famille propriétaire de l'exploitation et des esclaves qui composent le reste du tableau. Blancs, habillés de blanc, nous pouvons distinguer deux hommes, le premier et le plus jeune (debout) dont le visage indique une réaction quelque peu dubitative, le second plus âgé à qui l'on pourrait attribuer le rôle de père semble au contraire se réjouir. Tous deux sont accompagnés de plusieurs femmes, l'épouse du fils et ses sœurs (si nous essayons de projeter une quelconque famille dans le tableau). Ces dernières consolent une domestique de maison (robe longue) qui semble pleurer dans leurs bras.

- Dernière partie du tableau à décrire, l'arrière-plan dans lequel on retrouve tous les éléments qui compose une île des Caraïbes ou des Amériques sur lesquelles la France s'est implantée. Des palmiers à gauche, derrière l'équipage et le drapeau français. Au centre, des plantations et la forêt tropicale qui se perd dans la brume matinale. Et enfin, à droite, les montagnes plutôt désertiques (style volcan) qui arrêtent les nuages et s'y dissimulent.

Un petit mot sur les couleurs. La source de lumière à savoir le soleil sur cette toile est hors cadre, il est au-dessus des trois palmiers (les ombres du député et du haut gradé nous l'apprennent). Tous les personnages sont baignés par cette lumière, alors que le paysage est caché, dissimulé par la brume et les nuages pour mieux mettre en valeur la scène.

Dégager l'intérêt et les limites d'un document

1. En 1962, avec la fin de la guerre d'Algérie et après un attentat de l'OAS (Organisation de l'armée secrète) auquel il n'échappe que par miracle, le général de Gaulle décide de soumettre à référendum une révision constitutionnelle décidant l'élection du président de la République au suffrage universel, c'est-à-dire renforçant encore l'autorité du chef de l'Etat. Les Français pourraient voter au suffrage universel direct pour procéder à l'élection du président de la République. **Le gouvernement** a mis en place cette affiche de propagande en faveur du << oui >>.

2. L'affiche de propagande électorale en faveur du << oui >> laisse entendre qu'il y aurait un amalgame entre l'avenir de la France (avec la présence des trois couleurs du drapeau français) et une réponse favorable à ce référendum. Le message est explicite : " Oui, c'est **VOUS** qui élirez le Président de la République ". Le mot << vous >> est en gros caractères et le doigt pointé vers l'électeur montre que son vote est décisif et doit être effectué en fonction de l'intérêt national. L'ensemble des partis est hostile à cette réforme à l'exception du parti gaulliste. C'est une victoire nette du président de la République qui vérifie à cette occasion qu'il possède toujours la confiance du peuple français.

Cette affiche vise donc à convaincre les électeurs d'approuver le projet de Constitution et sa permet aux électeurs Français de leur donner du pouvoir car c'est eux qui pourront élire leur Président. Ils pourront par cette réforme, voter pour leur conviction et leurs valeurs respectives.

Zone de correction additionnelle